



Extrait du PSYCHOLOGUESENRESISTANCE

<http://www.psychologuesenresistance.org/spip.php?article76>

Il suffit de lire. Oui c'est en France !

- L'ACTUALITE -

Date de mise en ligne : mercredi 6 janvier 2010

Copyright © PSYCHOLOGUESENRESISTANCE - Tous droits réservés

- > Bonsoir,
- > Mon fils Léo (18 ans) et trois de ses camarades ont été interpellés jeudi,
- > placés 24 heures en garde à vue et condamnés à trois mois de
- > prison avec sursis pour avoir participé à la manifestation devant le lycée
- > Roosevelt Jeudi 19., lors de la visite de F. Fillion, venu présenter la
- > réforme des lycées. Ci dessous un lien vers le site de FR3 qui donne l'info
- > avec un premier commentaire laissé par le père de Léo .
- > >
- > Si vous souhaitez soutenir Léo et ses camarades , sans aucune obligation
- > bien sûr, rien d'autre à faire que faire circuler à votre tour ce message à
- > votre carnet d'adresses.
- > Mardi matin à 10 heures a lieu à Reims devant la maison des syndicats une
- > manifestation organisée pour le jour de grève dans l'éduc nationale.
- > les étudiants que nous avons rencontrés hier vont s'y joindre pour protester
- > contre la répression policière dont les 4 jeunes innocents ont été victimes,
- > c'est pour ceux qui le souhaitent et le peuvent une autre manière de montrer
- > sa solidarité...
- > Merci à tous , amitiés
- > Marie-Paule et Georges Belenguier
- >
- >
- >
- >
- > Récit d'une bavure policière.
- >
- > bonjour
- > j'apporte ce jour le témoignage d'un père de famille dont le fils est passé
- > en comparution immédiate suite à cette manifestation et a été condamné à 3
- > mois de prison avec sursis après avoir passé 24h en garde à vue.
- > Mon fils Léo Belenguier a 18 ans donc majeur et il est étudiant en fac
- > d'histoire à Reims.
- > Il n'est pas inscrit à un parti politique et s'est rendu à la manif par
- > solidarité avec ses camarades et amis du lycée Roosevelt.
- > Il a un casier judiciaire vierge, un attachement profond aux valeurs de
- > justice et de solidarité doublé d'un tempérament doux et pacifiste. Il
- > s'intéresse à l'actualité politique en tant que personne majeure porteur
- > d'un droit de vote particulièrement en ce qui concerne ses pairs.
- > Mon fils a déjà participé à des manifestations et n'a jamais commis aucune
- > violence ni exaction d'aucune sorte allant même jusqu'à redresser des
- > containers de poubelles en déplorant ces actes susceptibles selon lui de
- > discréditer les actions menées.
- > C'est ce même jeune garçon qui s'est fait interpeler et menotter jeudi après
- > la manifestation au cours d'une rafle commise par la BAC alors qu'il
- > attendait assis sur un plot pour reprendre son vélo garé devant le lycée,
- > alors que la manifestation était terminée et qu'il avait demandé aux CRS à
- > quel moment son vélo serait accessible.
- > Cette arrestation brutale est motivée par l' accusation d'avoir jeté des
- > pierres sur les policiers pendant la manifestation avec soi disant pour
- > preuve une vidéo le montrant distinctement. Mon fils fort de son innocence a
- > demandé aussitôt à voir la vidéo qui le mettait en cause.
- > Il a été placé en garde à vue pour 24 heures, sans jamais pouvoir visionner

- > ce document qui était sensé l'accabler. La raison en était, d'après la
- > police que la vidéo était sous scellés pour le tribunal. Après 24 heures de
- > garde à vue traumatisantes (refus de l'informer de notre connaissance de sa
- > situation, annonce que sa garde à vue pouvait être prolongée s'il niait,
- > refus de nous contacter pour que nous communiquions aux forces de l'ordre
- > les coordonnées de notre avocat...),il a été jugé en comparution immédiate
- > qu'il a acceptée pour éviter de se retrouver en "préventive" chantage odieux
- > qui ne lui laissait d'autres choix que le procès expéditif ou la prison. Il
- > n'a rencontré son avocat commis d'office que quelques minutes avant d'entrer
- > dans le prétoire ce qui laisse perplexe sur le temps accordé pour préparer
- > sa défense .
- > Malgré la demande des avocats et des inculpés, malgré l'absence complète de
- > preuves (le seul témoignage écrit est celui du policier blessé qui disait
- > n'avoir reconnu personne et expliquait que les jets de pierre venant de
- > l'arrière de la manifestation ne leur étaient pas imputables puisqu'ils
- > étaient sur l'avant)et malgré les dénégations des quatre inculpés, cette
- > bande vidéo n'a jamais été présentée à quiconque et le procès s'est conclu
- > par une peine de sursis de trois mois pour chacun alors même qu'aucun témoin
- > n'avait été entendu et qu'aucune preuve n'existait.
- > La conclusion de tout cela dépasse ce qu'un citoyen français peut imaginer :
- > la condamnation sans preuve d'un innocent pour l'exemple,
- > un traumatisme psychologique évident provoqué par une garde à vue visant
- > prioritairement à faire d'un innocent un coupable à coup d'intimidation et
- > de brimades de toutes sortes : autorisation d'aller aux toilettes plus d'
- > une demie heure après la demande, nuit passée dans des conditions d'hygiène
- > épouvantables , refus d'appeler les parents pour le choix de l'avocat, refus
- > des policiers du commissariat de Reims alors que je me suis rendu sur place
- > sur leur conseil ,de me donner les informations sur les suites de la garde à
- > vue jusqu'à la comparution immédiate après avoir soufflé le chaud et le
- > froid et m'avoir donné des informations erronées ou contradictoires, refus
- > du tribunal de prendre en compte l'absence de preuves et au final une
- > condamnation avec sursis mettant directement en péril l'accès à la vie
- > professionnelle de mon fils au terme de ses études.
- > J'espère que beaucoup de parents auront accès à cette information pour
- > s'alarmer des conséquences désastreuses d'une politique sécuritaire et
- > paranoïaque capables de briser la vie d'un jeune homme jusque là libre et
- > heureux.
- >
- > Georges Belenguier
- >
- > Louis Trabut
- > tél : 33 - (0)6 13 44 51 86
- >